



Date : le 13 février 2018

Objet : Indisponibilité de l'infrastructure du réseau provincial du 16 au 20 février

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la Province du Manitoba relogera le système d'ordinateur central durant la prochaine longue fin de semaine. En raison de ces travaux, Titres en ligne sera hors service à compter de 16 h (HNC) le vendredi 16 février et jusqu'à 8 h (HNC) le mardi 20 février.

Nous espérons que l'implémentation effectuée par la Province se déroulera comme prévu et que l'accès complet à Titres en ligne sera rétabli à 8 h le 20 février, comme on nous l'a annoncé.

Risque de prolongation de l'interruption de service pouvant avoir des effets sur l'enregistrement

La Province a informé l'Office d'enregistrement des titres et des instruments que si son équipe technique éprouve des difficultés durant l'implémentation, il est **possible** que la durée de l'interruption soit prolongée après 8 h le 20 février.

Dans un tel cas, Titres en ligne pourrait rester hors service jusqu'à ce que les problèmes d'implémentation soient réglés. Par ailleurs, même s'il serait toujours possible d'envoyer des documents par l'intermédiaire de l'enregistrement électronique, l'Office d'enregistrement des titres et des instruments ne pourrait pas délivrer de numéro d'enregistrement ni traiter des documents des titres fonciers pendant cette période.

Malheureusement, nous ne saurons pas si la durée de l'interruption de service sera prolongée, ni pendant combien de temps, avant la matinée du 20 février.

Afin de minimiser le risque, nous recommandons que nos clients enregistrent les documents urgents avant 15 h et effectuent les recherches de titre nécessaires avant 16 h le vendredi 16 février, dans la mesure du possible.

Si vous avez des questions au sujet de l'interruption de service, veuillez communiquer avec notre équipe des services aux clients à tprolient@tprmb.ca ou par téléphone au 1 844 737-5684.

Merci.

Office d'enregistrement des titres et des instruments

Questions et réponses : indisponibilité du système de titres fonciers du Manitoba et de Titres en ligne en février

Pendant combien de temps Titres en ligne sera-t-il hors service?

Titres en ligne sera hors service à compter de 16 h le vendredi 16 février et jusqu'à 8 h le mardi 20 février. L'Office d'enregistrement des titres et des instruments a été averti d'un faible risque de prolongation du délai du 20 février, mais on ne le saura pas avant la matinée du 20 février.

Combien de temps durera l'interruption de service?

L'interruption de service durera du vendredi 16 février à 16 h jusqu'au mardi 20 février à 8 h. L'Office d'enregistrement des titres et des instruments a été averti d'un faible risque de prolongation du délai du 20 février, mais on ne le saura pas avant la matinée du 20 février.

Pourquoi n'avez-vous pas plus de renseignements à ce sujet?

Nous n'avons que peu de renseignements parce que les travaux de maintenance ne sont pas effectués par l'Office d'enregistrement des titres et des instruments. Ils sont effectués par le groupe de Technologie et transformation opérationnelle de la Province du Manitoba et ont des répercussions sur un grand nombre de ministères et de fournisseurs de services.

Quelle est la probabilité que l'interruption de vos services se prolonge?

On nous a informés que la possibilité d'une prolongation de l'interruption de service après 8 h le 20 février est très faible. Nous estimons que nous devons à nos clients la courtoisie de les informer à l'avance que le système **pourrait** être indisponible plus longtemps que prévu, afin que vous puissiez vous organiser en conséquence.

Qu'arrive-t-il aux documents que j'ai envoyés aux fins d'enregistrement?

Les documents que vous avez envoyés resteront dans notre file d'attente de l'enregistrement jusqu'à ce que les services soient rétablis. Dès que nous pourrons à nouveau accéder à nos systèmes, nous examinerons les documents dans l'ordre d'arrivée.

Comment puis-je avoir la certitude que vous avez reçu mes documents si vos systèmes sont hors service?

Une partie seulement de nos systèmes sont hors service à cause de ces travaux de maintenance. Notre système d'enregistrement électronique continue de fonctionner normalement et nos bureaux sont toujours ouverts pendant les heures normales. Si vous avez envoyé un document par l'intermédiaire de l'enregistrement électronique, vous recevrez un numéro de confirmation prouvant que l'envoi a réussi.